

## **Mesure de l'impact de l'épidémie du COVID-19**

**Point de conjoncture synthétique des Entreprises Adaptées  
12 Mai 2020**

Sébastien BAGUEREY

Sébastien CITERNE

**Déclinaison Nationale**

## Introduction : Des évolutions rapides sur une période courte

A la fin du mois de mars 2020, l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA), publiait un premier rapport de conjoncture sur les activités économiques du secteur après 15 jours de confinement de la population pour endiguer la propagation du COVID-19. Ce rapport donnait une tendance générale sur les premières conséquences de l'épidémie et du confinement, sur les mesures mises en place pour assurer la sécurité sanitaire des salariés et une estimation globale de la perte d'activité instantanée au sein des Entreprises Adaptées.

Deux semaines plus tard, nous publions ce second rapport afin de présenter une situation actualisée de la santé des Entreprises Adaptées et partager aux partenaires économiques et institutionnels les points de vigilance à accorder pour assurer la pérennité et le maintien des activités économiques d'un secteur essentiel à la vie économique et sociale du pays.

Nous vous proposons ici une troisième situation de mesure de l'impact de la crise sur les Entreprises Adaptées.

### Rappel de la méthode :

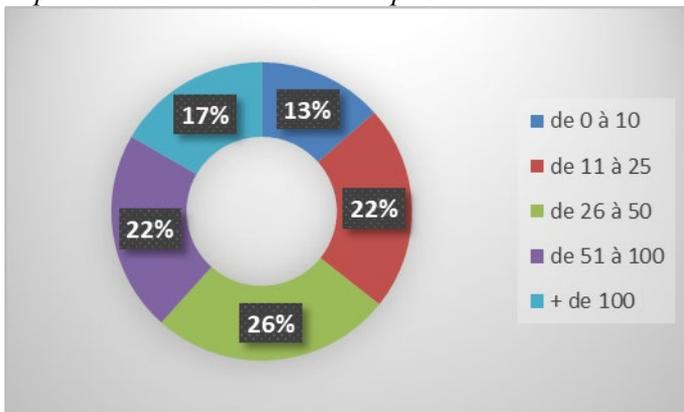
La collecte des données de cette étude a été faite sur la période s'écoulant du 4 au 11 mai. L'enquête a été réalisée de manière digitalisée (par questionnaire Internet) auprès de l'ensemble des Entreprises Adaptées agréées en France métropolitaine et dans les DOM. Des relances journalières ont été réalisées en s'appuyant sur les Chargés de mission de l'UNEA et certains services des DIRECCTE.

Le dépouillement des réponses a débuté dans la foulée.

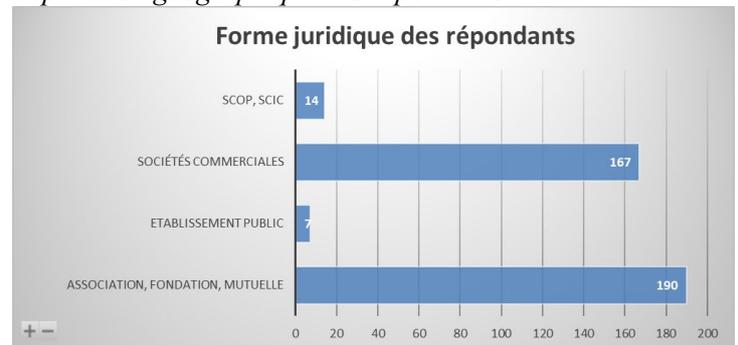
378 Entreprises Adaptées ont répondu à cette enquête représentant ainsi 49% de l'ensemble des EA de France. Le nombre de répondants a progressé de 19% par rapport à l'enquête précédente.

### Profils des répondants

#### Répartition de la taille des Entreprises



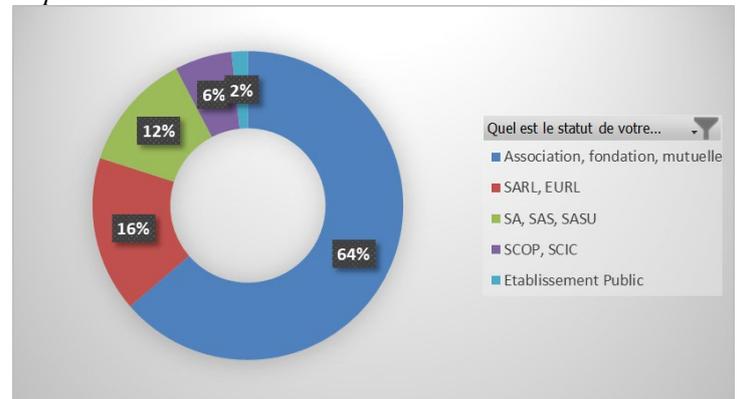
#### Répartition géographique des répondants



#### Répartition géographique des répondants



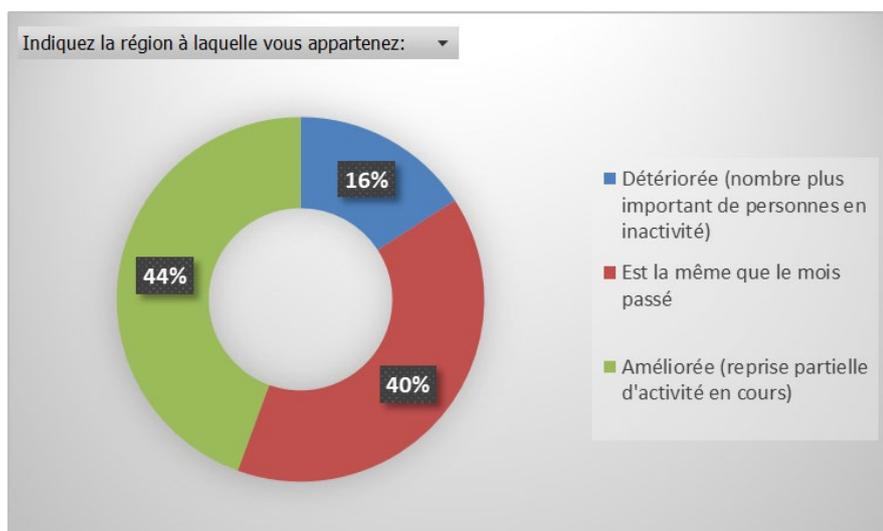
#### Population Salariés



La population salariée des répondants dépasse les 24000 personnes

## Baromètre d'évolution de la situation par rapport à la précédente enquête

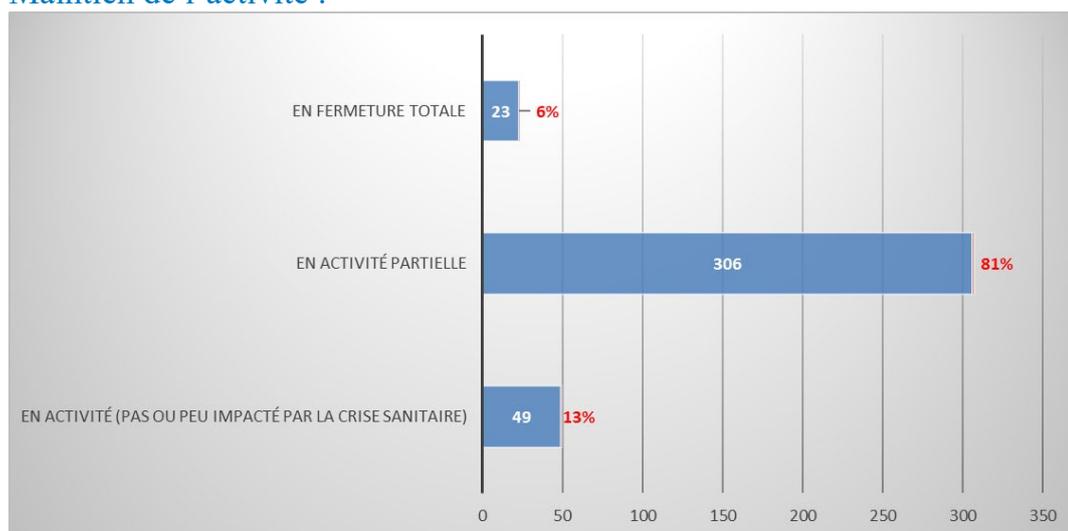
Evolution de la situation par rapport à la précédente enquête



Pour les dirigeants d'Entreprises Adaptées ayant répondu, la situation s'est améliorée (44%) par rapport à notre dernier rapport, elle n'a pas évolué pour 40% d'entre eux. En revanche, pour 16% la situation s'est détériorée.

## Impact économique

### Maintien de l'activité :



Au 11 mai, compte tenu des informations recueillies par notre enquête, le maintien de l'activité dans les EA est limité :

- 6 % des EA sont en fermeture totale
- 81% des EA ont une activité partielle
- 13% des EA ont une activité quasi normale.

La tendance amorcée lors de l'enquête précédente se confirme. La situation des activités totalement arrêtées se contracte. Lors de la première étude, 34% des répondants (99 EA) déclaraient une activité totalement fermée. Ce chiffre descendait lors de la seconde campagne à 13% (40 EA), lors de cette enquête 6% sont totalement fermées (23 EA). Cette tendance peut s'expliquer par une première décision de fermeture des activités afin de regarder comment assurer la sécurité sanitaire des salariés des EA afin de chercher les solutions de reprise partielle des activités en respectant les règles de distanciation sociale et de veiller au respect des gestes barrières.

Dans le même temps, la part de structures en activités quasiment normale continue de son côté de progresser passant de 10% à 13% (8% lors de la première enquête)

Pour les structures en arrêt complet d'activités, nous ne constatons pas de différences majeures entre les différentes formes juridiques des Entreprises Adaptées (5% pour les structures commerciales et 6% pour les associations). Par contre, la part des structures en arrêt total d'activités est plus importante pour les TPE de moins de 10 salariés (16%) et pour les PME de 11 à 25 salariés (11%) alors que pour les structures de plus de 100 salariés, la proportion est beaucoup moindre (2%)

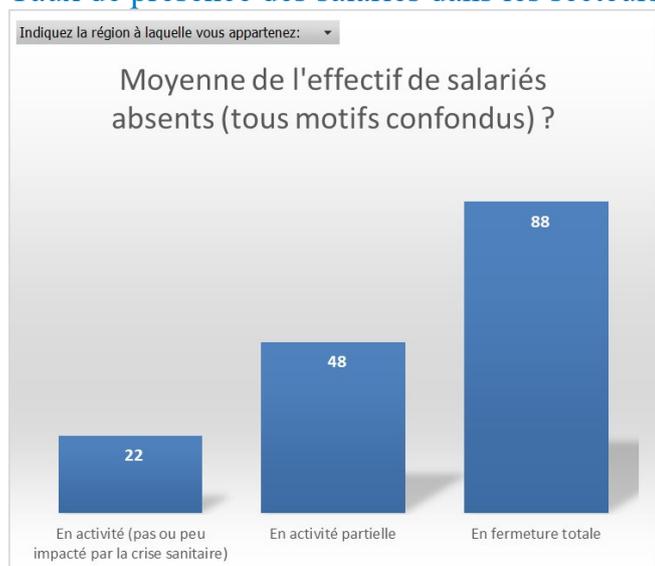
## Les secteurs d'activités touchés :

Selon l'enquête arrêtée au 11 mai 2020, le tableau des secteurs économiques les plus touchés pour les Entreprises Adaptées en activité partielle est le suivant :

Secteurs Impactés par l'activités partielle	Poids des réponses	% des EA déclarant cette activité
Production et sous-traitance industrielle	136	36%
Agriculture, Environnement, Espaces Verts	131	34%
Nettoyage et hygiène des locaux	96	25%
Transport, Logistique, Conditionnement	78	21%
Gestion, administration, informatique	62	16%
Collecte, traitement et recyclage des déchets	46	12%
Mise à disposition de personnel	46	12%
Impression, Communication, Évènementiel	40	10%
Blanchisserie	39	10%
Restauration	38	10%
Prestations intellectuelles	34	9%
Commerce, distribution	23	6%
Bâtiment et Travaux Publics	21	6%
Menuiserie	21	5%
Conciergerie	17	4%
Textile, Ameublement, Artisanat d'art	13	3%
Alimentation, Production alimentaire	12	3%
Réparation, dépannage, SAV	10	2%
Hôtellerie, location de salle, tourisme	8	2%
Médical et Paramédical	4	1%
Bien-être	3	1%
Eco-bâtiment, Energie, Energies renouvelables	1	0%

Ainsi, ce sont principalement les branches de production de sous-traitance industrielle et des métiers verts (espaces verts, agriculture et environnement) qui sont les plus touchés sur cette seconde étude d'impact. Ces deux secteurs sont également les secteurs d'activités les plus représentés au sein des Entreprises Adaptées. Ils étaient déjà les plus impactés lors des précédentes études même si on observait une part un peu plus importante de l'agriculture lors de la deuxième quinzaine de mars.

## Taux de présence des salariés dans les secteurs encore actifs



L'impact de la crise reste très fort sur le maintien des activités des Entreprises Adaptées. La présence moyenne évolue toutefois positivement :

- 12 % pour les EA en fermeture totale contre 5% lors de la précédente enquête (le plus souvent sur des postes supports ou administratifs)
- 52% pour les EA en activités partielles (contre 36% lors de l'enquête précédente)
- 78% pour les EA dont l'activité n'a pas ou peu été impactée par la crise sanitaire (76% lors de la précédente enquête).

Le taux d'absentéisme a sensiblement diminué lors de cette enquête atteignant en moyenne 52 % (contre 63% en mars et 64% sur la première quinzaine d'avril)

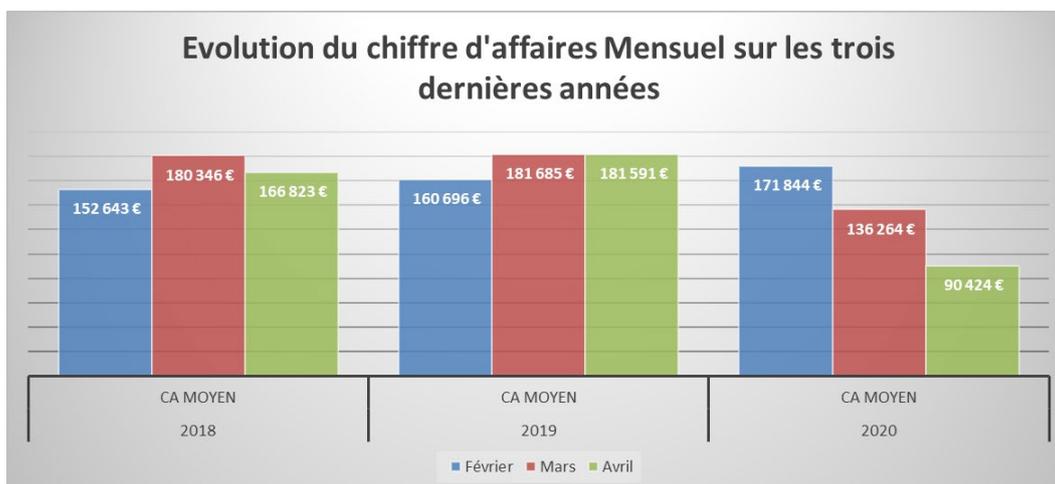
## Un chiffre d'affaires déjà fortement impacté

L'impact de la crise sur l'évolution du chiffre d'affaire moyen des EA est important.

Le CA moyen des EA sur Février était en progression de 5% en 2019 et a continué de progresser de 7% en 2020.

Par contre pour le mois de mars, si le CA 2019 était en progression de 1%, celui de 2020 se contractait déjà de 25% (avec deux semaines de confinement).

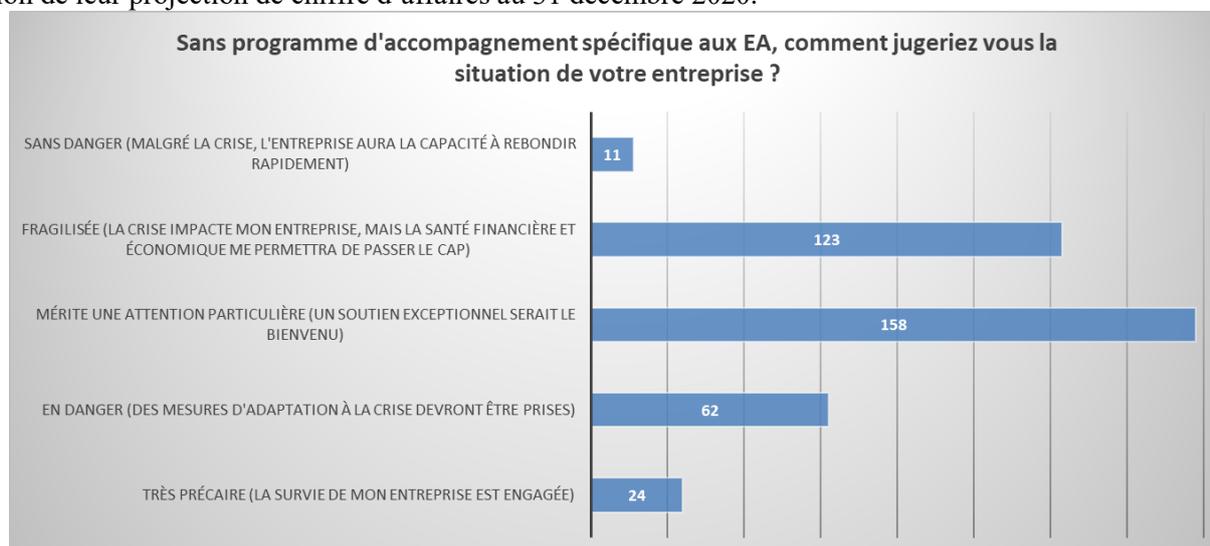
La perte de CA sur le mois d'Avril est bien plus prononcée car regard de la hausse de 9% en 2019, nous mesurons une baisse de 50% cette année.



Les niveaux ici observés sont bien plus importants que lors de la crise économique de 2008 et les perspectives de redémarrage d'activités sont très relatives pour les dirigeants.

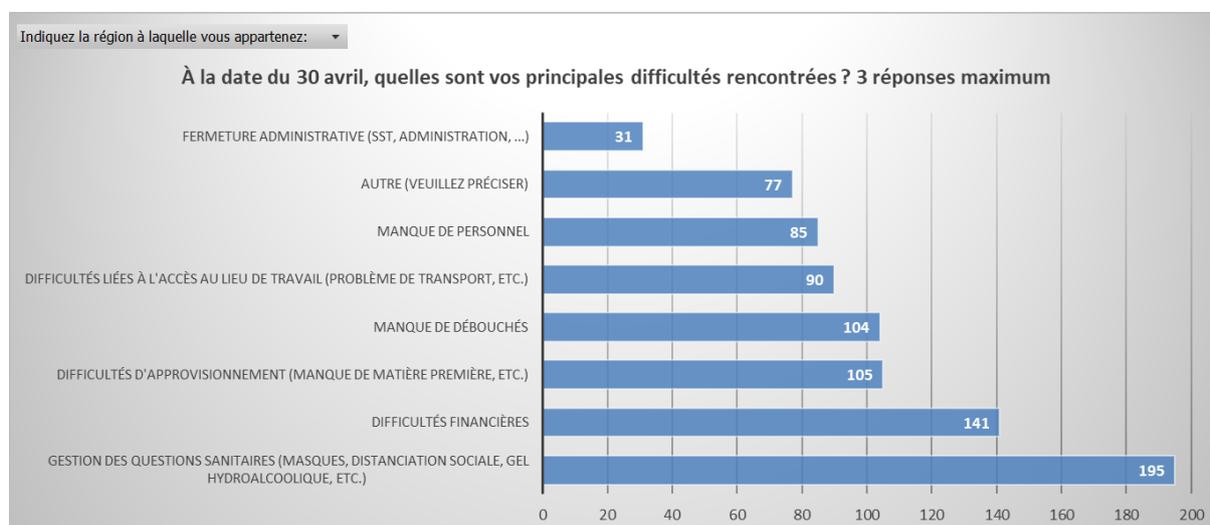
### Des perspectives sombres

De surcroît, avec le manque de visibilité générale de reprise, **73%** des répondants sont dans l'incapacité d'établir une estimation de leur projection de chiffre d'affaires au 31 décembre 2020.



**23%** des Entreprises Adaptées se considèrent en danger et en situation très précaire

### Des difficultés marquées



## De la nécessité d'un plan de soutien spécifique aux EA

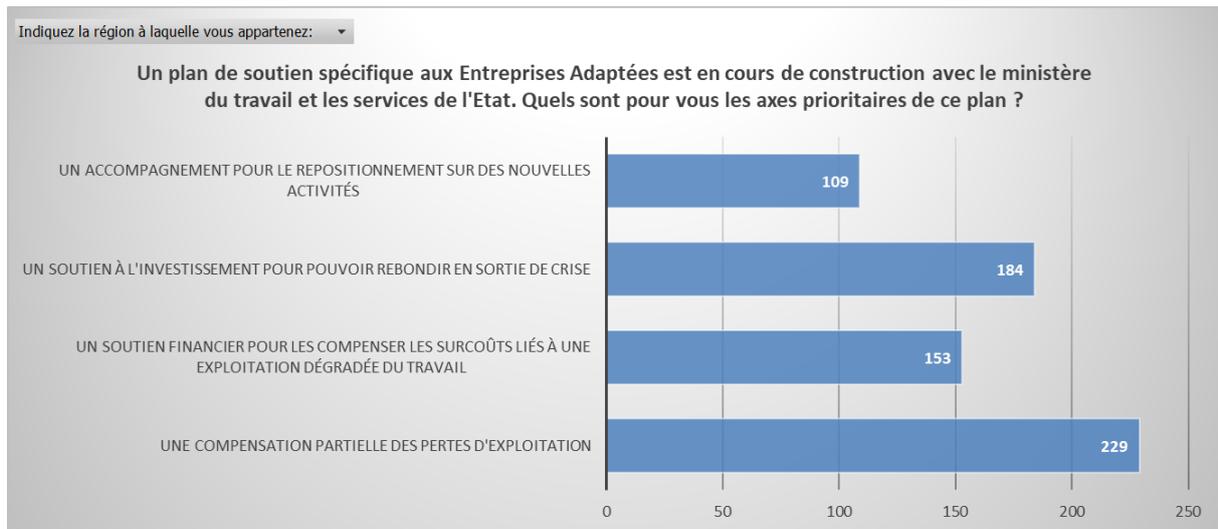
### Les conséquences immédiates sans un plan de soutien spécifique

L'impact sur les ressources humaines est fort :

- **79% des structures répondantes ont prévu de geler leurs projets de recrutements.**
- **44% ont déjà prévu de ne pas renouveler les contrats en cours au-delà de leurs termes**
- **17% envisagent déjà des licenciements économiques avant la fin de l'été.**

La dynamique économique risque également d'être fortement impactée puisque 72% des répondants prévoient de reporter leur programme d'investissements.

Le plan de soutien négocié par l'UNEA dans le cadre de la gestion du FATEA 2020 est capital pour soutenir les Entreprises Adaptées dans ce contexte. Les Entreprises Adaptées revendiquent une compensation partielle des pertes d'exploitation, un soutien financier pour compenser les surcoûts liés à une exploitation dégradée, un soutien à l'investissement et un accompagnement pour le repositionnement sur de nouvelles activités économiques.



## Mobilisation des dispositifs pour s'adapter à la crise et compenser la perte d'activité

### Recours au télétravail

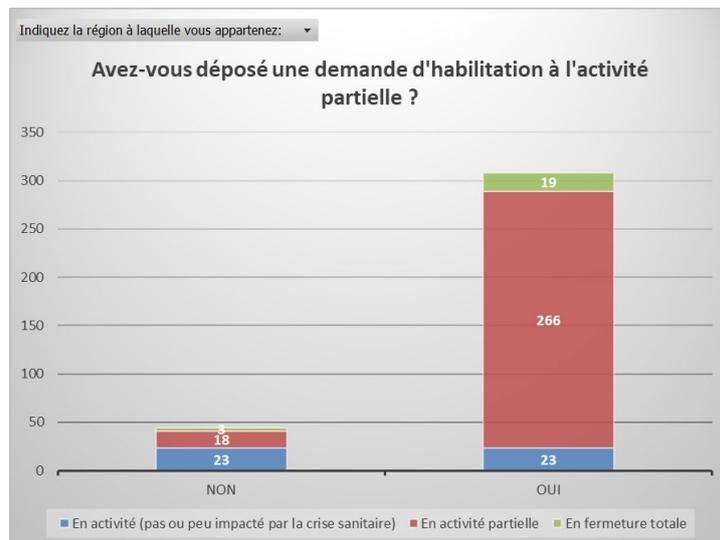
Si le télétravail peut être mis en place pour un certain nombre d'entreprises classiques, la mise en place de cette modalité de travail est plus compliquée pour l'emploi de personnes en situation de handicap, notamment, au regard de la spécificité des activités. Ainsi, on observe que seulement 20% des entreprises en activité partielle ont pu mettre en place cette modalité. Ce taux a légèrement diminué depuis l'enquête de fin mars.



## La mobilisation de l'activité partielle

Pour limiter l'impact économique de cette crise sur les entreprises, le gouvernement a facilité l'accès à l'activité partielle.

Les Entreprises Adaptées ont massivement utilisé ce dispositif : 88 % d'entre-elles ont demandé une habilitation aux services de l'Etat. 86% des structures ayant totalement arrêté leurs activités ont demandé l'habilitation. Il est à noter que le recours à l'activité partielle pour les EA publiques n'est pas autorisé.



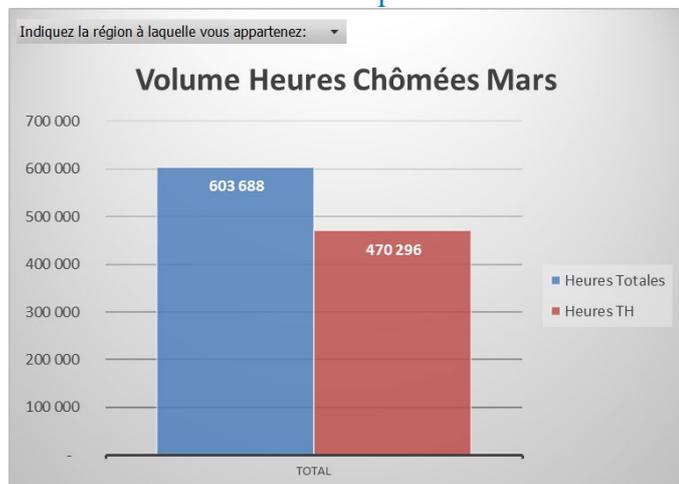
Au 11 mai, seulement 83% des Entreprises Adaptées ont pu déclarer les heures « chômées » dans l'application ASP.

La durée moyenne de la demande d'habilitation est de **4 mois**. Il n'y a pas d'écart significatif entre les Entreprises Adaptées en activité partielle ou celles en arrêt complet.

L'effectif salarié concerné par la demande d'habilitation est proche de 14 000 personnes, et le volume horaire dépasse les 8,3 millions d'heures chômées.

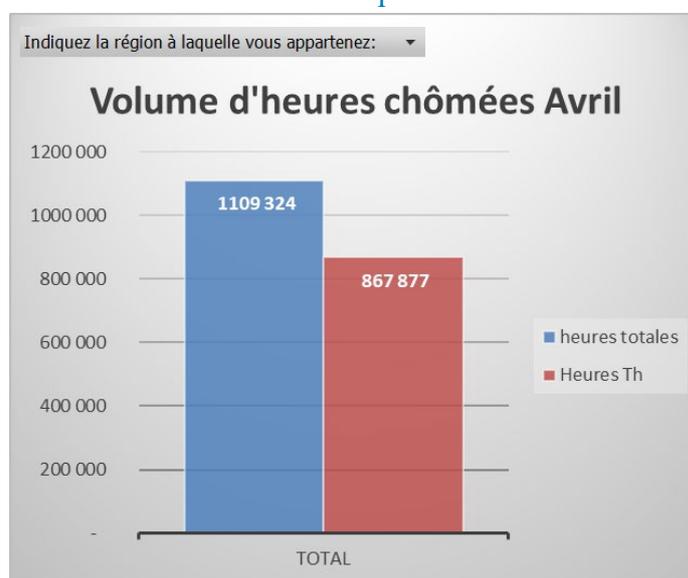
*Ces chiffres représentent une moyenne mensuelle d'heures chômées de 145h par salarié.*

## Heures d'activités Partielles pour le mois de mars



61% des EA ayant déclaré une activité partielle sur le mois de mars ont perçu les indemnités correspondantes à la date du 11 mai. Le paiement relativement rapide permet de ne pas dégrader la trésorerie des entreprises.

## Heures d'activités Partielles pour le mois d'avril



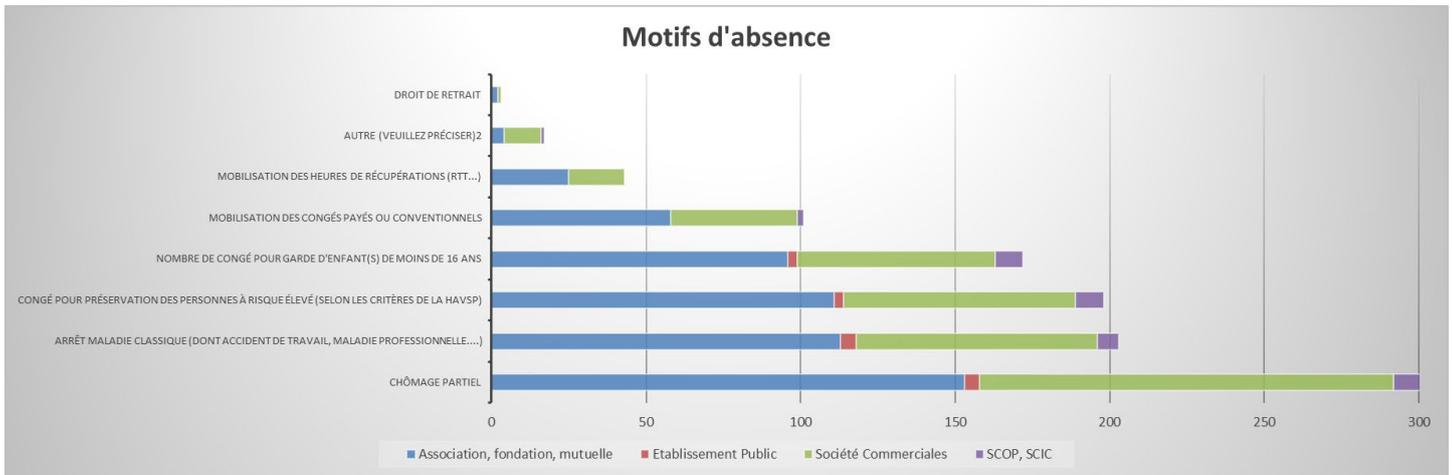
## Les motifs d'absence des salariés

C'est ainsi que pour les Entreprises Adaptées en activité partielle, on compte un absentéisme (toutes causes confondues) de près de 48%.

Dans le détail, il est observé qu'un grand nombre d'entre eux (47% également) sont absents de leur lieu de travail afin de garantir la garde d'enfant(s) ou parce que le risque du maintien dans l'emploi comporte une trop grande part de mise en danger malgré les mesures barrières adoptées (53%)

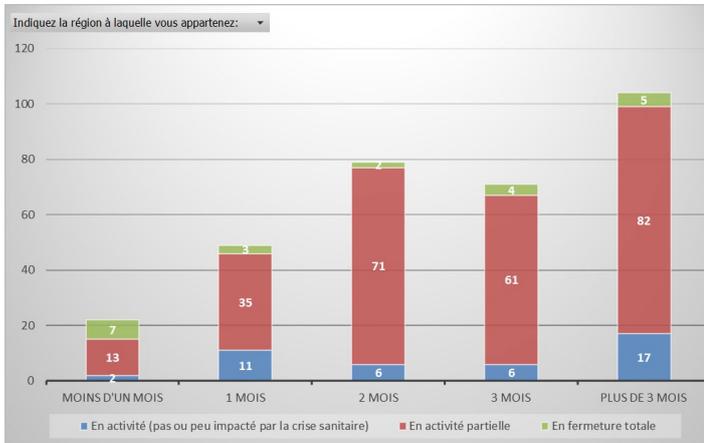
Pour les deux arrêts maladie dérogatoires, la part de salariés concernés est variable :

- L'arrêt pour « garde d'enfant » concerne en moyenne 5% de l'effectif total des EA
- L'arrêt pour « public vulnérable » est quant à lui mobilisé en moyenne pour 10% des effectifs de l'EA



## Une trésorerie très fragilisée

C'est ainsi que se posent les questions de pérennité des Entreprises Adaptées et de leur capacité de trésorerie. Si le gouvernement et les services de l'Etat, les banques privées, les régions, ou d'autres ont mis en place des aides pour passer cette crise, l'appropriation des différents dispositifs par les Entreprises Adaptées et la mobilisation des acteurs bancaires sont des enjeux majeurs à très court terme : pour 46% des entreprises répondantes (150 EA), le niveau de trésorerie ne permettra pas de couvrir plus de deux mois de confinement.



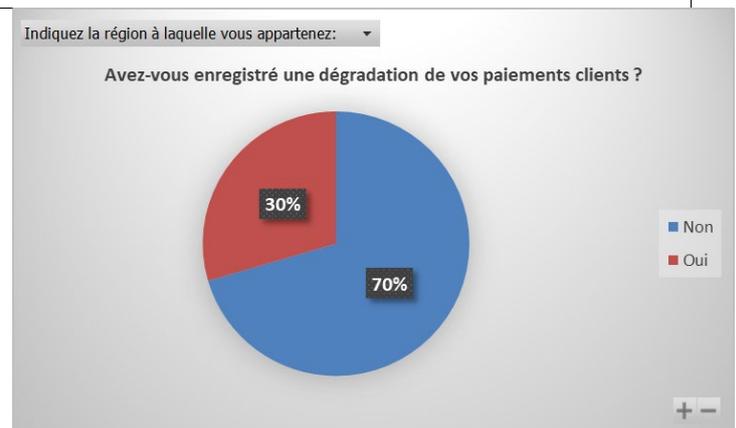
Une analyse plus fine, au regard de la structure juridique des EA montre une trésorerie très limitée (1 mois) pour :

- 27 structures associatives
- 42 sociétés commerciales
- 2 SCOP

## Des délais de paiements clients qui se tendent

Près de 30% des Entreprises Adaptées (93 EA) observent une dégradation des délais de paiements de leurs clients. Ces défauts de paiement ajoutent une problématique supplémentaire et concourent de plein pied à mettre certaines d'entre elles dans de grandes difficultés de trésorerie.

Dans ces conditions, 13% des Entreprises Adaptées (41 structures) ont eu des difficultés à honorer leurs engagements auprès de leurs fournisseurs.



## Les mesures de soutien mobilisées

Les mesures économiques ainsi disponibles comme les délais de paiements d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs), les demandes de prêts bancaires pour supporter le creux d'activité, ou le report de loyers constituent une majeure partie des choix pris par les chefs d'entreprises. Toutefois, une part importante d'entre eux (115 répondants sur l'ensemble de la cohorte), n'ont à ce jour, fait aucune demande. Le rôle proactif de chaque entrepreneur est primordial pour limiter les effets de la crise sanitaire et ce même si le secteur pourra potentiellement bénéficier d'un soutien exceptionnel de la part de l'Etat dans le cadre du FATEA.

### DISPOSITIFS MOBILISES PAR LES ENTREPRISES ADAPTEES:

- **42%** Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs)
- **23%** Prêt garanti par l'Etat (PGE)
- **19%** Une demande de prêt bancaire ou un report d'échéance de prêt dans un établissement privé
- **16%** Report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité
- **5%** Un soutien de l'Etat et de la Banque de France (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires

### LES ENTREPRISES ADAPTEES ENVISAGENT TOUTEFOIS DE MOBILISER DANS LES SEMAINES A VENIR :

- **21%** Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs)
- **20%** Une aide régionale ou territoriale
- **15%** Prêt garanti par l'Etat (PGE)
- **10%** Report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité
- **5%** Une demande de prêt bancaire ou un report d'échéance de prêt dans un établissement privé

Pour les Entreprises Adaptées ayant mobilisé le PGE, 94% d'entre elles ont une des réponses positives avec en moyenne un taux d'intervention de 24%.

### LA MOBILISATION DES MESURES EXCEPTIONNELLES DE L'AGEFIPH :

L'offre exceptionnelle de l'Agefiph n'a pas trouvé beaucoup d'écho auprès des Entreprises Adaptées : 85% des structures ne l'ont pas mobilisé.

Cette situation s'explique par :

- Un recours au télétravail limité dans les EA (10% des EA ont toutefois mobilisé cette aide)
- Une démarche administrative non adaptée pour la mobilisation des remboursements des frais de transport, d'hébergement et de restauration des salariés handicapés (seulement 6% des EA ont mobilisé l'aide)

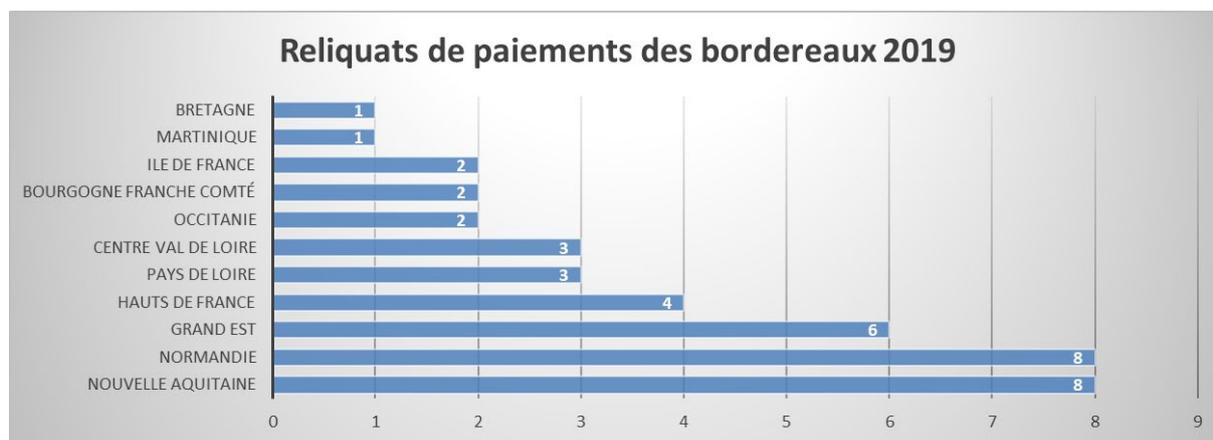
### LE FNE FORMATION

25% des Entreprises Adaptées en activité partielle ont mobilisé ce dispositif de formation spécifique

## Des retards de paiements de l'ASP

Certaines Entreprises Adaptées doivent faire face à des retards de paiement des aides au poste qui ne font qu'accroître la tension sur leur trésorerie :

- 99% des Entreprises Adaptées ont perçu les aides au titre du mois de janvier 2020
- 94% des Entreprises Adaptées ont perçu les aides au titre du mois de février 2020
- 64% des Entreprises Adaptées ont perçu les aides au titre du mois de mars 2020
- **40 Entreprises Adaptées (soit 10% des répondants) sont en attente de paiement de régularisation au titre de l'exercice 2019**



## Le déconfinement

Au 11 mai, au regard des procédures de déconfinement, 55% des Entreprises Adaptées avaient déjà réalisé leur plan de reprise d'activité et 37% étaient en cours de rédaction de celui-ci.

En phase de préparation à la reprise, **les Entreprises Adaptées ont identifié que 18% ne seraient pas en mesure de reprendre le travail** (problématique de garde d'enfants, public vulnérable, ...). Au regard du basculement de ces personnes en activités partielle, elles sont inquiètes de ne pas pouvoir juridiquement les remplacer. La DGEFP a été saisie sur cette spécificité.

Au regard de la reprise d'activités, les Entreprises Adaptées sont majoritairement inquiètes pour :

- La gestion des approvisionnements en EPI
- Lever les inquiétudes des salariés à leur retour au poste de travail
- La gestion de la désinfection des lieux et outil de travail
- L'organisation de la reprise du travail
- Régler la question du transport domicile/travail
- 

	TRÈS FACILE	FACILE	UN PEU DIFFICILE	DIFFICILE	TRÈS DIFFICILE	TOTAL
La désinfection des lieux et outil de travail	4% 12	34% 105	32% 100	23% 73	7% 21	311
L'organisation de la reprise du travail (horaires décalés, pauses,...)	3% 9	32% 98	36% 111	25% 76	5% 14	308
Lever les inquiétudes de retour au travail des salariés	2% 7	19% 58	44% 136	27% 84	8% 24	309
La gestion des approvisionnements en Equipement de Protection Individuel	1% 4	13% 41	35% 110	32% 100	18% 55	310
Régler la question du transport domicile/travail	7% 23	35% 109	28% 85	19% 59	10% 32	308
La relation avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP)	16% 46	64% 180	14% 39	6% 16	0% 1	282
La relation avec les services de santé au travail	8% 22	52% 149	23% 67	11% 32	7% 19	289
La relation avec les services de l'inspection du travail	7% 18	64% 160	21% 52	6% 16	2% 5	251

## Les besoins d'accompagnement des EA

- 46% souhaitent une réflexion sur la sortie de crise
- 21% souhaitent être accompagnées dans le gestion de la formation
- 15% souhaitent une aide au pilotage stratégique de crise
- 8% souhaitent être accompagnées dans la gestion de trésorerie
- 6% souhaitent une aide au montage des dossiers PGE (prêt garantie d'Etat)
- 6% souhaitent un soutien à la réalisation des éléments sociaux (paye, charge, dossier activité partielle...)
- 5% souhaitent une écoute Psychologique

## Partage des informations avec les services de l'Etat

Dans le cadre son travail collaboratif avec les services de l'Etat, l'UNEA a interrogé les Entreprises Adaptées pour savoir si elles autorisaient le partage des données recueillies dans cette enquête avec les services de la DGEFP et des DIRECCTE afin de pouvoir agir et construire les actions et les plans de soutien les plus efficaces possibles.

**90% des répondants sont favorables à ce partage.**

## L'UNEA mobilisée à vos côtés



### Rôles et Missions de l'UNEA

Créée en 1987, l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA) est une association professionnelle qui fédère les Entreprises Adaptées et les représente auprès des acteurs publics et privés. Elle défend et promeut le modèle de l'Entreprise Adaptée en communiquant leur savoir-faire et leur professionnalisme, en soutenant leur développement, et en tissant dans le milieu économique tous liens favorables à la croissance et à l'emploi pérenne de personnes en situation de handicap.

#### UNEA

153, avenue Jean Lolive  
93500 Pantin  
Tel: + 33 1 43 22 04 42  
[info@unea.fr](mailto:info@unea.fr)  
[www.unea.fr](http://www.unea.fr)

A partir du vendredi 10 avril

## Les Entreprises Adaptées s'engagent

Tous les lundis, mercredis et vendredis  
à 18h00



**L'UNEA À VOS CÔTÉS PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19**

Au regard de la situation sanitaire et économique actuelle, l'ensemble des forces vives de l'UNEA se mobilise pour soutenir les Entreprises Adaptées.

[@UNEA\\_France](https://twitter.com/UNEA_France)  
Mail: [covid@unea.fr](mailto:covid@unea.fr)